

NÉGOCIATIONS SALARIALES ANNUELLES ENTRE CYNISME ET INDÉCENCE ... ACTE 2

Après avoir insisté sur le fort rebond des résultats du 1^{er} trimestre, la direction nous annonce des mesures qu'elle qualifie « d'exceptionnelles » :

- ☹️ 0,8 % d'augmentation pérenne (0,7 % précédemment) avec un plancher de 250 € d'une mensualité : soit 15 € net mensuel pour environ 20 000 salariés,
- ☹️ versement d'une prime « exceptionnelle » de 25 % d'une mensualité avec un plancher de 600 € (20 % précédemment).

FO est intervenu, à plusieurs reprises, pour dénoncer le caractère totalement insuffisant de la mesure pérenne (enveloppe dédiée réduite de moitié par rapport à celle de 2009).

La Direction Générale ne retient pas nos propositions sous prétexte de difficultés techniques insurmontables !!! Elle privilégie un schéma très (trop) classique et discriminatoire pour une grande majorité de salariés.

La Direction n'a pas caché son intention de favoriser une prime ponctuelle au dépend de la mesure pérenne. Une nouvelle fois, elle nous a fait part de son intention de nous soumettre de nouvelles propositions qu'elle qualifie déjà de " substantielles ", lors de la prochaine réunion.

Pour mémoire, nous vous rappelons nos propositions en matière d'augmentation du salaire brut annuel:

- 0 à 27 000 € : augmentation de 6,00 % pour environ 8 279 bénéficiaires
- 27 001 € à 31 000 € : augmentation de 4,75 % pour environ 9 457 bénéficiaires
- 31 001 € à 40 000 € : augmentation de 3,25 % pour environ 13 956 bénéficiaires
- 40 001 € à 59 000 € : augmentation de 1,50 % pour environ 8 446 bénéficiaires
- 59 001 € à 75 000 € : augmentation de 0,50 % pour environ 3 142 bénéficiaires

Soit une enveloppe globale d'environ 50 millions d'euros pour l'entreprise, que la direction refuse de mettre sur la table des négociations.

A contrario, la direction générale trouve tout à fait légitime de distribuer :

- 😊 500 millions pour les seuls traders,
- 😊 50 millions pour les dix plus hauts salaires.